

COMMUNIQUE DE PRESSE

Appui à la société civile pour l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo : le projet PASGOF SNOIE est lancé !

Brazzaville, le 05 mars 2021 - Lancement d'un projet ambitieux de renforcement de la contribution des organisations de la société civile (OSC), des peuples autochtones (PA) et des communautés locales - à l'amélioration de la gouvernance forestière, la gestion durable, inclusive et plus transparente des forêts en République du Congo, conformément à l'Accord de partenariat volontaire (APV) FLEGT signé entre la République du Congo et l'Union européenne.

L'Université de Wolverhampton, FERN, Forêts et Développement Rural (FODER) et leurs partenaires nationaux (Comptoir Juridique Junior - CJJ ; Observatoire Congolais des Droits de l'Homme - OCDH ; Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme - FGDH ; Organisation pour le Développement et les Droits Humains au Congo - ODDHC ; Cercle International de Recherches et d'Etudes des Civilisations beKwel - CIRECK ; Espace des Jeunes pour l'Innovation et le Développement - EJID ; Cercle d'Action pour la Promotion du Bien-Etre Social - CABS ; Association pour la Conservation de la Nature de la Likouala – ACNL) lancent, dans la lignée du projet CV4C, le nouveau « *Projet d'appui à la Société Civile pour l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo à travers le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (PASGOF-SNOIE Congo).* »

Grâce au soutien financier de l'Union européenne, qui s'élève à 1,5 M €, PASGOF-SNOIE Congo contribue à appuyer les organisations de la société civile congolaise, membres de la Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts (PGDF), intervenant dans l'observation indépendante (OI) mandatée ou non mandatée.

L'observation indépendante (mandatée et non mandatée) est prévue dans l'Accord de partenariat volontaire (APV/FLEGT) entre la République du Congo et l'Union Européenne, qui permet à la société civile nationale de suivre la mise en application de la loi et de la réglementation forestière (annexe IX). Dans le cadre de l'observation indépendante non mandatée, la société civile s'est structurée autour d'un Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE-Congo) qui est un ensemble de procédés de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles basés sur une norme internationale (ISO 9001:2008) comprenant l'observation, la vérification, la communication et le lobbying, et consistant à documenter et à dénoncer les violations liées à l'exploitation des ressources naturelles, suivre et diffuser les décisions des autorités compétentes.

Le projet intervient dans six (6) départements de la République du Congo (Brazzaville, Kouilou, Niari, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala) seront ainsi couverts par des actions visant à (i) la structuration efficace du système d'observation indépendante des forêts (qui concerne l'OI mandatée et non mandatée), (ii) le renforcement des OSC locales et nationales à contribuer aux réponses efficaces des organismes chargés de l'application de la loi et des politiques au Congo.

De manière plus concrète, le projet va :

- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des OSC membres de la PGDF pour une surveillance efficace du secteur forestier, de la gouvernance forestière et du changement d'affectation des terres ;
- Développer un Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE-Congo) pour générer des données de qualité sur le secteur forestier, la gouvernance forestière et les changements d'affectation des terres forestières ;
- Renforcer les actions de plaidoyer et de recherche des organisations de la société civile locales et nationales sur les résultats de l'OI.

Ainsi, PASGOF-SNOIE Congo souhaite apporter des réponses nouvelles à un certain nombre de défis :

- construire des partenariats multi-acteurs souples et pérennes,
- garantir un transfert durable de compétences et un partage d'expérience tout au long de la mise en œuvre de l'action pour renforcer l'autonomisation des OSCs nationales et locales,
- mettre en place un système de suivi par les citoyens sur le contrôle des forêts par l'État, ce qui les rendra moins vulnérables à la corruption et augmentera la crédibilité des efforts de contrôle,
- recourir à une nouvelle technologie satellitaire (FLEGT WATCH), et rendre publics les infractions forestières et les cas de non-application de la législation nationale sur les plateformes en ligne,
- faciliter le déploiement du SNOIE Congo pour améliorer la transparence et la démocratisation des informations requises par les différentes parties prenantes, et
- enfin, augmenter la pertinence des actions conduites par les femmes et les groupes marginalisés.

Ces innovations ouvrent ainsi la voie à un changement pour une société plus équitable et un développement plus durable.

Contact presse national :

Comptoir Juridique Junior

42, rue Mayama Mougali Brazzaville - République du Congo

Tél.: 00242 05 059 61 26 - 06 646 93 35

Email : comptoirjuridique@gmail.com

Site web : www.cjjcongo.org